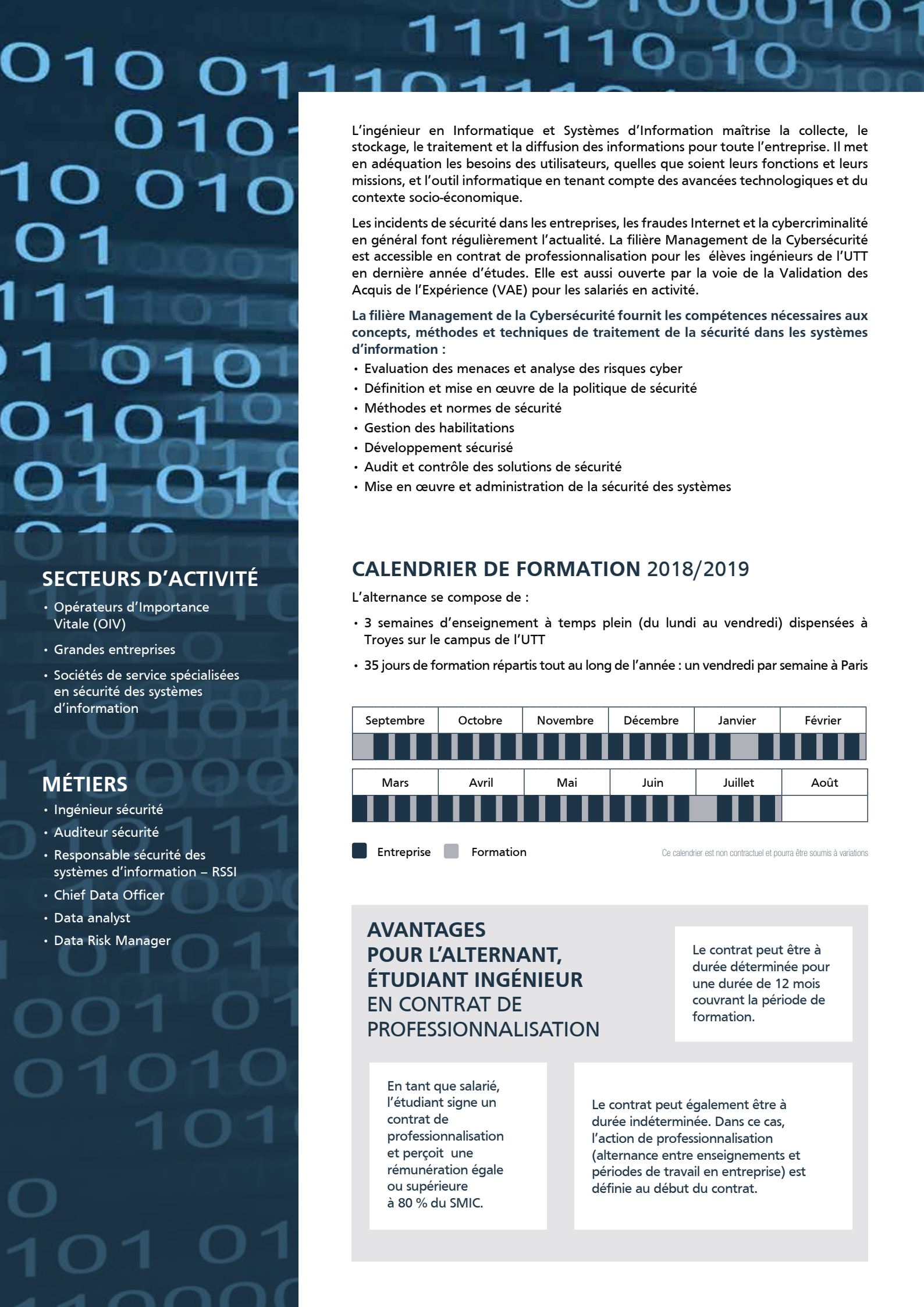




INGÉNIEUR

INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Management de la Cybersécurité  
**Contrat de professionnalisation**



L'ingénieur en Informatique et Systèmes d'Information maîtrise la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion des informations pour toute l'entreprise. Il met en adéquation les besoins des utilisateurs, quelles que soient leurs fonctions et leurs missions, et l'outil informatique en tenant compte des avancées technologiques et du contexte socio-économique.

Les incidents de sécurité dans les entreprises, les fraudes Internet et la cybercriminalité en général font régulièrement l'actualité. La filière Management de la Cybersécurité est accessible en contrat de professionnalisation pour les élèves ingénieurs de l'UTT en dernière année d'études. Elle est aussi ouverte par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les salariés en activité.

**La filière Management de la Cybersécurité fournit les compétences nécessaires aux concepts, méthodes et techniques de traitement de la sécurité dans les systèmes d'information :**

- Evaluation des menaces et analyse des risques cyber
- Définition et mise en œuvre de la politique de sécurité
- Méthodes et normes de sécurité
- Gestion des habilitations
- Développement sécurisé
- Audit et contrôle des solutions de sécurité
- Mise en œuvre et administration de la sécurité des systèmes

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Opérateurs d'Importance Vitale (OIV)
- Grandes entreprises
- Sociétés de service spécialisées en sécurité des systèmes d'information

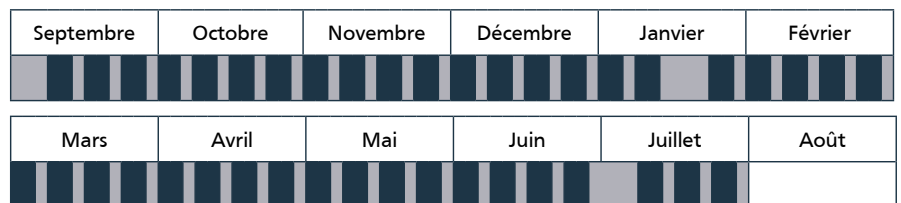
## MÉTIERS

- Ingénieur sécurité
- Auditeur sécurité
- Responsable sécurité des systèmes d'information – RSSI
- Chief Data Officer
- Data analyst
- Data Risk Manager

## CALENDRIER DE FORMATION 2018/2019

L'alternance se compose de :

- 3 semaines d'enseignement à temps plein (du lundi au vendredi) dispensées à Troyes sur le campus de l'UTT
- 35 jours de formation répartis tout au long de l'année : un vendredi par semaine à Paris



■ Entreprise ■ Formation

Ce calendrier est non contractuel et pourra être soumis à variations

## AVANTAGES POUR L'ALTERNANT, ÉTUDIANT INGÉNIEUR EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat peut être à durée déterminée pour une durée de 12 mois couvrant la période de formation.

En tant que salarié, l'étudiant signe un contrat de professionnalisation et perçoit une rémunération égale ou supérieure à 80 % du SMIC.

Le contrat peut également être à durée indéterminée. Dans ce cas, l'action de professionnalisation (alternance entre enseignements et périodes de travail en entreprise) est définie au début du contrat.

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La filière Management de la Cybersécurité (MCS) en contrat de professionnalisation se déroule sur la dernière année du cursus ingénieur en Informatique et Systèmes d'Information. Le rythme de cette alternance est de 4 jours en entreprise et 1 journée de cours (se référer au calendrier de formation).

## PROGRAMME DE FORMATION

La filière MCS en alternance comporte 350 heures de formation présentielle et 50 heures de e-learning, réparties sur l'année. Elle permet de valider un total de 62 crédits ECTS.

Gestion des risques des systèmes d'information	Maîtrise des normes utilisées et appliquées au niveau des organisations et des entreprises pour la gestion de la sécurité et l'analyse de risques.
Gestion des identités et des accès (IAM : Identity & Access Management)	Appréhender la gouvernance et l'administration des identités (habilitations, rôles, provisionning) en entreprise, autant dans sa dimension technique qu'organisationnelle.
Tests d'intrusion	Apprentissage des méthodes et des outils pour sécuriser les systèmes d'information des entreprises.
SOC (Security Operation Center) et SIEM (Security Information and Event Management)	Collecter puis analyser des informations de sécurité dans une entreprise pour détecter d'éventuelles anomalies et intervenir rapidement en cas d'attaques avérées.
Développement sécurisé (Web, Java, mobiles)	Apprentissage des méthodes de développement sécurisé dans les environnements Web et mobiles.
Analyses forensiques et gestion post-incident	Maîtriser les concepts et les outils concernant les techniques d'analyses forensiques et la gestion des incidents.
Règlement Général sur la Protection des Données (DPO)	Compréhension et maîtrise du contexte global et international des réglementations liées à la protection des données et à la protection de la vie privée (privacy) des utilisateurs.
Big Data pour la sécurité	Les entreprises génèrent une grande quantité de données quotidienne. Une partie de ces données peuvent être utilisées pour gérer les risques concernant la sécurité des systèmes d'information.

### AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE QUI RECRUTE UN ÉTUDIANT INGÉNIEUR EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'entreprise peut bénéficier de la prise en charge partielle ou totale du coût de la formation par l'OPCA dont elle dépend.

Le recrutement d'un élève ingénieur en contrat de professionnalisation permet d'identifier et de fidéliser de futurs collaborateurs, au-delà de la durée du contrat de professionnalisation.

L'entreprise bénéficie, selon les cas, d'un certain nombre d'aides financières : allègements de cotisations patronales sur les bas et moyens salaires et une aide pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4% d'alternants.

### VALORISATION DES OFFRES D'ALTERNANCE DES ENTREPRISES

L'UTT dispose d'un Career Center en partenariat avec JobTeaser.

Elle propose aussi un **Book Entreprises**, espace gratuit de présentation des entreprises, de leurs métiers et besoins, à destination des étudiants.

Pour discuter de la mise en valeur de vos offres à pourvoir auprès des étudiants de l'UTT : [baip@utt.fr](mailto:baip@utt.fr)





[exed.utt.fr/ingenieur-en-alternance/isi](http://exed.utt.fr/ingenieur-en-alternance/isi)

Cours à  
**Paris**

## MODALITÉS D'ADMISSION

Les étudiants ingénieurs de l'UTT en 4<sup>e</sup> année qui souhaitent terminer leur cursus en contrat de professionnalisation peuvent demander l'autorisation à rechercher une alternance.

Les autorisations sont données pendant le jury de suivi qui a lieu 6 mois avant le départ en alternance.

Les étudiants ingénieur autorisés par le jury peuvent rechercher une offre d'emploi en contrat de professionnalisation d'une durée d'un an.

Pour déposer une demande d'autorisation : [dir-isi@utt.fr](mailto:dir-isi@utt.fr)

## PRIX

8 750 € nets de taxe

## CONTACTS

### POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Responsable du programme ingénieur Informatique et Systèmes d'Information  
[dir-isi@utt.fr](mailto:dir-isi@utt.fr)

### POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION SUR LE DISPOSITIF « CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION »

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle  
Estelle Santos, responsable  
Tél. : 03 25 71 76 43  
[estelle.santos@utt.fr](mailto:estelle.santos@utt.fr)

Université de technologie de Troyes  
12 rue Marie Curie – CS 42060  
10004 TROYES Cedex  
Tél. : 03 25 71 76 00



**utt**  
UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE  
TROYES